



Préavis de grève

La direction de Radio France a annoncé sa volonté de supprimer les journaux d'information de France Musique et le journal de 22h00 de France Culture. Depuis elle se répand en déclarations contradictoires.

C'est insupportable pour tous les salariés concernés, journalistes, assistants d'édition, attaché de production et techniciens.

La disparition des informations sur France Musique serait un non-respect du cahier des missions et des charges de Radio France et interroge sur l'avenir de cette chaîne : est-elle destinée à être réduite à un fil musical sur internet ?

La disparition du journal de 22h de France Culture réduit considérablement l'offre d'information pour les auditeurs qui devraient se contenter d'un dernier bulletin en fin d'après-midi, à 18h.

En conséquence :

- Pour le maintien des journaux de France Musique réalisés par la rédaction de France Culture-Musique.
- Pour le maintien du journal de 22h00 de France Culture.
- Pour le maintien des postes d'assistants et de techniciens nécessaires à la conduite de ces journaux.
- Pour le maintien des effectifs de la rédaction, y compris les postes de direction.

Les syndicats CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA appellent les salariés de France Culture et France Musique à cesser le travail le jeudi 29 juin de 00h00 à minuit.

Paris, le 23/06/2023